



Le Rondze-bouli

Journal officiel de la commune de Daillens

N°16 - Septembre 2022

Edito

Chères Daillennaises, chers Daillennais,

L'été que nous venons de traverser passera très probablement à l'histoire comme l'un des plus secs et chauds des dernières décennies, voire des derniers siècles.

Des paysages que l'on avait plutôt l'habitude de voir dans le Sud de la France ou de l'Espagne se sont installés chez nous, jaunissant avant l'heure les champs et les feuilles des arbres. Les ressources en eau, que nous avons toujours cru inépuisables ou presque, sont venues à manquer, et la végétation a payé un lourd tribut.

Tout porte malheureusement à croire que ces phénomènes météorologiques jadis exceptionnels vont devenir de plus en plus fréquents, suivant un réchauffement climatique qui s'accélère. Si la lutte contre ce réchauffement doit être menée à l'échelle globale, nous pouvons agir aussi à notre niveau très local.

C'est dans ce but qu'a été créé notre fond communal Ecobonus, qui depuis des années subventionne des comportements favorables à l'environnement, de la pose de panneaux solaires au remplacement d'un chauffage à énergies fossiles par des alternatives renouvelables, en passant par les abonnements de transports en commun, les électroménagers économes ou encore la plantation d'arbres.

C'est dans cette même optique que le chauffage du collège, qui émettait chaque année dans l'atmosphère une cinquantaine de tonnes de CO₂ en brûlant du mazout, va être remplacé cet automne par une pompe à chaleur géothermique, et que les chauffages des autres bâtiments communaux suivront ces prochaines années.

C'est enfin pour poursuivre ces efforts que nous participons à l'élaboration d'un « Plan énergie climat communal » (PECC) suivant ainsi les recommandations des autorités cantonales, qui subventionnent ce programme.

Réduire nos émissions de CO₂ est une nécessité, mais nous devons également nous adapter aux inévitables changements. Cela passe par une arborisation plus importante, le choix d'essences d'arbres mieux adaptées au climat à venir, des sols davantage perméables ou encore une diversification de notre approvisionnement en eau.

C'est avec ces variables en tête que seront pensées les prochaines politiques publiques dans notre village.

Nous pouvons toutes et tous agir concrètement pour protéger notre climat, et garantir ainsi notre qualité de vie comme celle des générations futures.



Bonne lecture, et bon automne, que l'on espère aussi frais et pluvieux que nécessaire.



Par Alberto Mocchi,
Syndic

Administration communale

Rue Jean Villard-Gilles 3 – CP 10
1306 Daillens

Greffe : 021/862 91 20
administration@daillens.ch
Contrôle Habitants : 021/862 91 21
controle.habitants@daillens.ch
Bourse : 021/862 91 12
bourse@daillens.ch

Horaires :
Lundi de 16h00 à 19h00
Mardi de 7h00 à 10h00 (de 8h00 à
10h00 en cas d'absence de la
Préposée au Contrôle des habitants)
Jeudi de 9h00 à 13h00

Employés communaux :
Benjamin Guignard : 079/177 92 03
Daniel Bischoff : 079/368 50 99

ECOBONUS – Aussi pour les espaces verts

Notre règlement communal Ecobonus subventionne des actions en faveur de l'environnement : principalement sur des questions énergétiques (panneaux solaires, remplacement de chauffages, isolation...) mais pas que !

Le règlement prévoit en effet aussi des subventions pour la plantation d'arbres (fruitiers ou non), ou pour l'arrachage de haies de lauriers ou thuyas et leur remplacement par des essences indigènes.

L'automne étant la période idéale pour la plantation d'arbres et d'arbustes, n'hésitez pas à consulter le règlement, et à vous lancer dans des actions bonnes pour l'environnement comme pour l'esthétique de votre jardin !



Des vergers ouverts !

Plusieurs personnes ont contacté ces derniers temps la Municipalité, constatant que plusieurs vergers de notre village voient leurs arbres chargés de fruits, sans que personne ne les ramasse.

Afin d'éviter le gaspillage et de valoriser au mieux ces bons fruits de notre région, nous lançons donc l'appel suivant :

Les propriétaires de vergers qui souhaitent laisser les fruits à disposition de la population peuvent se manifester auprès de l'administration communale

Le Poste mobile – La gendarmerie à votre porte

Présent à Daillens,
le jeudi 20 octobre 2022, le matin.



Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

La Commune met un appartement à disposition de l'EVAM

Depuis plusieurs semaines, la Municipalité travaille avec l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants) pour l'accueil de réfugiés ukrainiens. Un logement appartenant à la Commune de Daillens est mis à disposition pour accueillir une famille ukrainienne.

Merci à la population de réserver donc bon accueil aux personnes qui vont prochainement s'établir à Daillens.

Décharge La Vernette – un vote clair !

Le 4 septembre, la population de Daillens a clairement exprimé son souhait de voir les démarches d'opposition au projet de décharge de la Vernette.

La Municipalité a pris acte de ce vote clair (62% de NON au projet d'accord avec le groupe Orllati) et poursuivra donc les démarches d'opposition, dont la prochaine étape sera le recours contre la levée de notre opposition.

Afin de financer les démarches juridiques à venir, un crédit de 60'000 francs a été demandé par la Municipalité au Conseil communal.

Des festivités estivales

Après deux ans d'absence pour cause de COVID, la traditionnelle rencontre entre les autorités et les nouvelles et nouveaux habitant-e-s de la commune a pu avoir lieu le 2 juillet.

La Municipalité a souhaité réunir les plus de 120 nouvelles daillennaises et nouveaux daillennais (dont une bonne quarantaine a répondu à l'appel) dans le cadre du Giron du Centre, qui a animé notre village en début d'été.

Les personnes présentes ont pu découvrir les différentes sociétés locales actives à Daillens et dans la région, ainsi que les communautés religieuses ou encore le fonctionnement institutionnel de notre commune et les divers services offerts à la population.

La séance s'est ensuite poursuivie par un apéritif dinatoire, qui a permis aux différentes personnes présentes de faire plus ample connaissance.

Quelques semaines plus tard, ce fût au tour des festivités du 1^{er} Août d'avoir lieu sur la place de fête du giron, lui donnant vie une dernière fois le temps d'une belle journée de fête.

Après le brunch offert à la population de la commune, et composé exclusivement de produits locaux, l'après-midi a vu une vingtaine d'équipes de pétanque s'affronter sous un soleil de plomb. La soirée s'est ensuite poursuivie avec les discours de la partie officielle, le cantique suisse et le feu (en version réduite au vu de la sécheresse). Comme l'année dernière, pas de feu d'artifice, le montant économisé ayant été utilisé pour offrir le brunch aux plus de 200 personnes présentes.



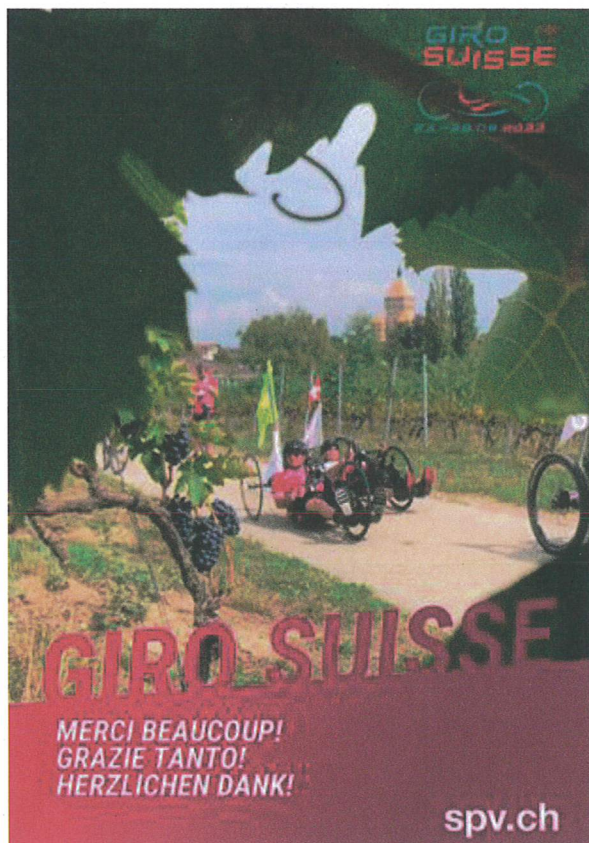
Le Conseil communal en sortie



Le Conseil communal de Daillens avait sa traditionnelle sortie le samedi 10 septembre dernier.

C'est par une belle journée de fin d'été que les conseillères et conseillers, accompagnés de quelques membres de la Municipalité et employés communaux, se sont déplacés dans le Canton de Neuchâtel pour des visites aussi bien culturelles que gastronomiques.

Une belle journée d'échanges et de convivialité.



Du 23 au 28 août, des sportives et des sportifs en fauteuil roulant, issus de toute la Suisse, ont parcouru six étapes sur leur handbike pour relier Macolin (BE) à Delémont (JU), en passant par le canton de Vaud. Des amis, des membres de leur famille ainsi que l'équipe d'encadrement de l'Association suisse des paraplégiques étaient à leurs côtés.

Vivre une expérience sportive en commun, tel était l'objectif principal de cette troisième édition. 33 personnes en fauteuil roulant étaient inscrites pour parcourir une ou plusieurs étapes de cet itinéraire. Organiser une sortie à vélo de plusieurs jours avec une personne en fauteuil roulant nécessite énormément de préparation. Le trajet doit être adapté aux cyclistes amateurs, il doit y avoir des toilettes accessibles le long du parcours, les locaux et les hôtels doivent aussi pouvoir accueillir des personnes en situation de handicap, il faut un véhicule avec remorque pour faire suivre les fauteuils roulants durant les étapes.... Pour la plupart des gens, il est difficile de tout prévoir. C'est pourquoi cette manifestation répond à un réel besoin.

Les parasportifs ou parasportives présentent des conditions physiques aussi variées que leur moyen de locomotion. Certains viennent en fauteuil roulant de tous les jours avec un dispositif de traction électrique, car ils n'y arriveraient pas à la seule force de leurs muscles, d'autres ont des handbikes ultramodernes ou des Go-Trykes. Le Go-Tryke est un handbike à trois roues, avec assistance électrique, sur lequel les jambes sont activées, ce qui favorise la circulation sanguine des membres paralysés.

En 2020, à l'occasion de ses quarante ans, L'association suisse des paraplégiques organisa le premier Giro Suisse qui traversait toutes les régions du pays en 13 étapes. Le succès fut tel qu'il devint rapidement évident que l'événement serait renouvelé. Des parcours régionaux plus courts sont désormais organisés.

La commune de Daillens a eu le plaisir d'accueillir cette joyeuse équipe composée d'une cinquantaine de personnes pour une pause de midi bien méritée le vendredi 26 août. Ce type de manifestation nous sensibilise aux contraintes liées au handicap et à leur intégration lors de la construction de nouvelles infrastructures ou lors de rénovations.

Les sourires omniprésents sur les visages des participants et des accompagnateurs ne doivent pas faire oublier que pour bien fonctionner, une association a toujours besoin de nouveaux membres donateurs. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur www.spv.ch

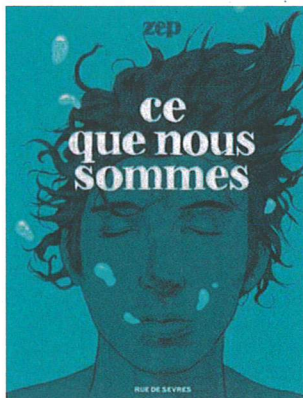


Les coups de cœurs de la

Bibliothèque intercommunale



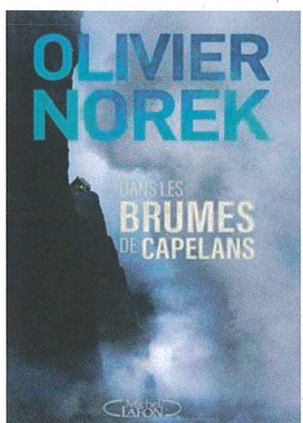
de la Venoge



Humain augmenté – écologie – Réflexion

Dans la lignée de The End, Zep continue à questionner notre humanité et l'exploitation de nos ressources. Un regard acéré sur le futur «humain augmenté». Grâce à DataBrain les humains sont dotés d'un second cerveau numérique dès leur naissance. Cela leur permet d'un simple téléchargement d'acquérir des connaissances encyclopédiques ou d'expérimenter des aventures virtuelles plus vraies que nature, pour autant que les moyens financiers le permettent.

A la suite d'un piratage informatique, Constant se réveille dans la forêt, loin de la ville en ayant perdu tout pouvoir et tout savoir. Va s'en suivre pour lui la quête de son identité et la découverte des pouvoirs extraordinaires de son cerveau humain.
Ce que nous sommes, Zep, Rue des Sèvres 2022



Captivant – Page turner - Brumeux

Olivier Norek fait partie des auteurs de polar français que nous apprécions beaucoup. Dans ce nouveau roman, il retrouve ici son capitaine fétiche qui s'est éloigné depuis plus de 6 ans sur une île perdue dans le brouillard entre le Canada et le Groenland.

Habitué à surveiller des truands repentis dans le cadre du programme de protection de témoins, le capitaine Coste doit cette fois accueillir une victime survivante d'un tueur en série qui va retrouver leur trace dans les brumes opaques de l'île.

Les brumes de Capelans, Olivier Norek, Michel Lafon, 2022



Mystérieux – Fantastique – Tendre

Chaque année les habitants abandonnent un bébé en sacrifice à la sorcière des bois et espèrent ainsi détourner sa colère de leur ville.

De son côté, Xan, la sorcière des bois, recueille ces enfants et les confie à des familles aimantes dans des royaumes voisins, jusqu'au jour où elle va accidentellement enchanter une petite fille. Elle devra donc la prendre sous son aile en la nommant Luna.

Une histoire tendre, intelligente et plein de sensibilité

La fille qui avait bu la lune, Kelly Barnhill, éd. A. Carrière, 2020

Ma Jeunesse Suisse Romande

MJSR
ma jeunesse suisse romande

N'hésitez pas à consulter le site internet www.mjsr.ch de l'association « Mouvement pour la Jeunesse de Suisse romande » qui organise des camps de vacances, centres aérés, ateliers scientifiques et locations de maison afin que les vacances soient des moments inoubliables pour les enfants.



CAMPS DE VACANCES - CENTRES AÉRÉS - ATELIERS SCIENTIFIQUES - LOCATIONS DE MAISONS

MERCI !



Merci pour votre participation en tant que bénévole, client, sponsor ou soutien ! Merci pour votre compréhension et votre tolérance pour les nuisances ! Merci d'avoir contribué à cette magnifique fête avec le sourire pour beaucoup et en serrant les dents pour les autres ! Nous vous avons répété qu'une manifestation de cette envergure ne se fait pas à 37 et vous avez magnifiquement joué le jeu !

Nous avons désormais terminé les rangements de la place de fête, vous pouvez admirer les champs remis en état vidés des constructions, des déchets et surtout des copeaux ! Nous avons ouï-dire que des inquiétudes étaient nées des feux ayant eu lieu en cette fin d'été, nous avons averti la centrale d'appel et n'avons brûlé que du bois brut, sans colle ou produit polluants, pas de peinture ni de bois aggloméré.

Nous sommes extrêmement heureux du déroulement et du succès de notre Giron, sa réussite est illustrée par ces chiffres :

Environ 25'000
visiteurs – 25'000
MERCIS

271 équipes de
volley mixtes

1 tonne 100kg de
frites – 840 kilos de
chicken

Environ 22'000 heures
effectuées par les
membres du giron

209 équipes de
pétanque

5388 heures de
bénévolat - MERCI

Plus de 2'900
participants aux
sports

Le jardin coloré de Violeta

Coincée entre le rail et la route cantonale, une petite langue de terre attenante à l'ancienne gare de Daillens, propriété de la commune, était à l'état de friche depuis plusieurs années. Broussailles, ronces et détritiques lancés par les usagers de la route ou sauvagement déposés là avaient pris possession des lieux. Aujourd'hui, l'endroit a changé de visage et s'apparente plutôt à un jardin d'Eden !

Promenant régulièrement son chien dans le coin, une habitante d'Eclépens avait repéré les lieux depuis longtemps... En automne dernier, elle s'est lancée et a contacté la commune de Daillens, demandant de pouvoir louer le terrain pour y cultiver un jardin potager « comme l'ancien locataire des lieux, il y a une dizaine d'années ». La Municipalité a répondu favorablement à la demande, à la condition qu'aucun arbre en bonne santé ne soit abattu.

Dix mois plus tard, le résultat est époustouflant ! La nouvelle locataire des lieux a réalisé un travail colossal :

elle a d'abord entrepris de défricher et nettoyer la parcelle, tout en triant plusieurs mètres cubes de déchets tels que pneus, bouteilles, gravats, bidons de plastique, barres de métal, etc. Les employés communaux ont évacué le tout. Emplie d'une volonté herculéenne, Violeta – appelons-la par son prénom – a labouré le lopin de terre, semé, arrosé, taillé les arbres fruitiers déjà présents sur la parcelle. Elle a aménagé l'endroit de manière pratique, des récupérateurs d'eau de pluie et un réseau d'arrosage au goutte à goutte, sans eau potable ni électricité à disposition.

Cet été, ce jardin extraordinaire regorge de légumes et de fruits colorés, reflets vivants de la bonne humeur et de la ténacité de Violeta. Son chien Moon qui l'accompagne dans tous ses déplacements a aussi trouvé là son terrain de jeu. Et la nouvelle maîtresse des lieux de conclure : « Je remercie chaleureusement la Municipalité de m'avoir fait confiance, d'avoir cru en mon projet ».



Le jardin naturel d'Andreas et Frédérique



Au fil des ans, nous avons essayé de faire que notre jardin 200m² soit un abri et une source de nourriture à l'année pour les insectes, les abeilles sauvages, les hérissons, les oiseaux, les orvets et autres... Nous avons ramassé beaucoup de bois mort pour commencer une haie, construit des chemins de pierre, établi un compost à même le sol, planté une grande variété d'arbres, installé un petit point d'eau pour les oiseaux, monté un hôtel à insectes. Dès que

les arbres ont grandi, les nichoirs ont accueilli mésanges bleues, charbonnières et moineaux. Nous avons mélangé diverses essences de fleurs.

Tout se transforme et est utilisé sur place : purins de croissance, mélanges pour protéger les plantes de la sécheresse tout en nourrissant le sol. Il y a toujours à faire et à adapter dans un jardin naturel. C'est à la fois un ressourcement et une joie renouvelée de pouvoir vivre comment la nature, le vivant répondent à notre invitation et à nos soins. Nous serons heureux de pouvoir partager ce que nous avons appris au fil des ans, n'hésitez pas à nous appeler pour faire une petite visite !

Agenda de l'Association pour l'animation du Chœur de l'Eglise de Daillens

- 6 novembre 2022 **BALANCE TON TANGO**, sextuor de l'OCL,
hommage à Astor Piazzola
- 11 décembre 2022 **COMPAGNIE A3**, Les Secrets de la nuit,
Conte musical destiné à tout public, dès 4 an
- 22 janvier 2023 Cie **COUP D'SOLEIL**, Y'en a point comme lui, hommage à Gilles
- 12 février 2023 **BENJAMIN MONNEY** et ensemble, classic jazz
- 12 mars 2023 **ALBERT PIA & JAN VAN HOECKE**, Duo guitare & flûte à bec
De l'Europe préromantique à la Bossa Nova
- 23 avril 2022 **ANTOINE SCHNEIDER** et ensemble, impro sur musique baroque

Les concerts ont lieu à l'Eglise de Daillens à 17h00 sauf le 23 avril 2023 à 18h00.

Taxe déchets pour étudiants

En application du Règlement communal sur la gestion des déchets (directive municipale N° 2), les habitants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe de 50 %, à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée au bureau communal **avant le 30 septembre 2022**. **Merci de respecter impérativement ce délai, sans quoi, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis chaque année avant la facturation de cette taxe, impérativement.**



Vente de bois de feu

La Commune de Daillens vend du bois de feu. Ce bois a été coupé sur notre territoire communal. Il est disponible de suite mais n'est pas encore sec. Coupé cette année, idéalement deux ans de séchage sont nécessaires avant de le brûler.

Prix de vente bois de feu à : **CHF 160.- / stère**
(25.- de caution pour les sacs)

Agenda

- 14-15 octobre 2022 Souper de remerciement - Giron 2022
- 4-5 novembre 2022 Salon des vins des Côtes de l'Orbe
- 27 novembre 2022 Concert des Amis du Gros de Vaud
- 12 décembre 2022 Conseil communal

Impressum

Editeur : Commune de Daillens

Rédaction : Valérie Meyer

Site internet : www.daillens.ch

E-mail : administration@daillens.ch

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA

Prochaine parution : fin novembre 2022

Délai publication : 3 novembre 2022 à midi